

Plaies. Saleté, impolitesse, insultes... Enquête sur cette flambée d'incivilités qui nous pollue la vie.

PAR ÉMILIE LANEZ

L'école n'avait repris que depuis dix jours et le soleil, partout, brillait, lorsque, ce 13 septembre à l'heure du déjeuner, dans une rue d'Arcueil, le chauffeur de la ligne 323 pile. Devant les roues du bus, évitées de justesse, un collégien toise le conducteur. Celui-ci descend du véhicule et rattrape l'insolent. On les voit échanger quelques mots, inaudibles dans la vidéo tournée par l'entourage, puis soudain l'adulte gifle l'enfant. Qu'a dit le collégien pour que l'employé de la RATP, réputé calme, perde la maîtrise de ses nerfs ? Convoqué par sa direction, le conducteur présentera des excuses. Les parents de l'enfant déposent une plainte. Mais, alors que le chauffeur est suspendu à la décision du conseil disciplinaire de la RATP, une pétition appelant à la clémence est lancée, tandis que Valérie Pécresse, présidente de la région, déclare « espérer l'indulgence » envers le gifleur, estimant qu'il « a des circonstances atténuantes ». Une dissection de l'incident indique le contraire. Un enfant traversant trop tard la rue mérite-t-il qu'un employé de la RATP lui administre une claque ? Non. Ce que Valérie Pécresse et plus de 332 000 pétitionnaires soutiennent, ce que ces « circonstances atténuantes » désignent est l'inflation des provocations, débordements et insultes, l'inexorable

montée de ce qu'on rassemble, sous un terme désuet : les « incivilités ». Une traduction de l'américain *disorders*, importée des Etats-Unis par le criminologue Sebastian Roché, qui, le premier, y consacra en 1993 un ouvrage (« Le sentiment d'insécurité ») où il examine ces « comportements qui ne sont pas nécessairement illégaux au sens juridique, mais que l'on trouve systématiquement associés aux déclarations d'inquiétude ». Les incivilités, un terme paradoxalement prospère dans la mère patrie de l'exquise civilité, dont Mme de La Fayette écrivait que « les manières plaisent à toutes les nations ». La nation de l'étiquette, du savoir-vivre et de la courtoisie paraît en effet occupée par une horde de sagouins, attachée à dégrader, salir, insulter. En témoinne la triste fable de l'entreprise hongkongaise Gobe.e.bike, installant l'hiver dernier des vélos – pas assez robustes – à Lille, Reims, Bordeaux, Lyon et Paris. Ce modèle reposait sur le civisme des usagers, invités à ranger la bicyclette contre un mur, un arbre ou une grille. A cette offre commerciale fondée sur la confiance les Français répondirent telle une tribu de vandales. Vélos volés, détruits, jetés dans la Seine : en huit semaines, 60 % de la flotte rendit l'âme. Devant l'impossibilité de travailler dans ce pays incivil, Gobe.e.bike plia bagage.

Les statistiques en la matière semblent infinies. Ainsi, 65 % des automobilistes français reconnaissent insulter d'autres conducteurs ou leur faire un bras d'honneur. En Grande-Bretagne, ils ne sont que 33 % à s'adonner à ces excès ; 29 % en Suède. En 2017, 20 % des retards sur la ligne du RER A sont dus à des incivilités. La SNCF estime que la fraude lui a coûté 300 millions d'euros en 2016 ; ■■■

« Nous sommes entrés dans un monde où les gens sont destinés à se supporter très mal les uns les autres. »

Marcel Gauchet

■■■ la RATP, 100 millions. Et la France détient le record européen des amendes pour absence de titre de transport jamais payées (56%)... « Nous sommes entrés dans un monde où les gens sont destinés à se supporter très mal les uns les autres », observe le philosophe Marcel Gauchet. Mal se supporter les uns les autres, au point de s'en prendre à tout ce que nous partageons. Ecoles, bureaux, Abribus, crèches, commerces, hôpitaux, cabinets médicaux, églises, trottoirs, partout s'accumulent lacérations, crachats, bruits, détritus et graffitis. Un vandalisme que déplore le criminologue Alain Bauer, notant que notre pays est « l'un des rares où l'on s'attaque sans vergogne aux biens collectifs ». A tous les biens collectifs : 4 900 tonnes de déchets sont jetés chaque année par les automobilistes sur nos autoroutes. Même le sport n'échappe pas à la contagion : 12 000 matchs de football amateur ont donné lieu à des agressions entre joueurs.

Convaincus que, si les incivilités prospèrent, c'est parce qu'elles demeurent impunies, les pouvoirs publics tentent des parades. Première décision : le recensement. L'an dernier, le service statistique ministériel de la sécurité intérieure,



Et le septième jour Dieu oublia de créer la poubelle.

dirigé par un inspecteur général de l'Insee, comptabilise les méfaits des sagouins : 617 000 « destructions et dégradations volontaires ». Un chiffre plus exhaustif que celui additionnant uniquement les délits, soit les actes relevant d'une réponse judiciaire, mais un chiffre insuffisant puisque l'année précédant ce comptage ministériel l'Insee calcula que 658 000 Français subirent un acte de vandalisme contre leur

logement, et 1,188 million contre leur voiture. Près du double de ceux déclarés à la police ou à la gendarmerie. « Huit fois sur dix, les ménages victimes ne déclarent pas » aux forces de l'ordre, conclut l'Insee.

Si les Français rechignent à se plaindre de leurs poubelles brûlées, ascenseurs souillés ou rétroviseurs arrachés, c'est parce qu'ils estiment la plainte inutile. Or il est connu depuis les années 1990 que, traitées et sanctionnées, les incivilités reculent. Une sagesse sociologique, éprouvée à New York, y a donné des résultats probants. Dans cet esprit optimiste, Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur, promet une « police de sécurité du quotidien » et désigne 60 quartiers de reconquête urbaine. A Paris, la mairie a lancé sa brigade de lutte contre les incivilités : 1 900 agents verbalisant à tout-va. Les contraventions pullulent : en 2017, 1 009 dépôts de mégots sur la voie publique, 1 205 déjections canines sur les trottoirs et 4 509 dépôts sauvages de déchets. La brigade anti-sagouins obtient-elle des ■■■

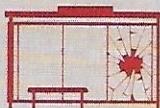
ILLUSTRATION JEAN POUR LE POINT

« La France est l'un des rares pays où l'on s'attaque sans vergogne aux biens collectifs. » Alain Bauer

Selon la gendarmerie nationale, la notion d'incivilité recouvre



Des comportements gênants, qui ne sont pas pénalement sanctionnés : crachats, manque de respect envers les personnes âgées...



Des comportements qui constituent des infractions : graffitis, dégradations de biens publics, nuisances sonores...

Entreprise Les sagouins au bureau

Exposition aux incivilités dans les entreprises



42% des salariés sont exposés aux incivilités



58% jugent que l'open space développe l'exposition aux incivilités

Secteurs et lieux les plus exposés

77%



Accueil ou guichet

66%



Commerce

50%



Education, santé, action sociale, administration

Les plus répandues



pour 84% des salariés

Laisser les espaces communs sales et en désordre



pour 81% des salariés

Gérer la concentration d'autres collègues par le bruit



pour 77% des salariés

Ne dire ni bonjour ni au revoir

Source : Enquêtes du cabinet Eléas, 2017 et 2015.

■■■ résultats? Pas vraiment. Les dépôts sauvages d'ordures ont augmenté de 237 %, ceux de mégots de 723 %. Quant aux pipis sur les murs de la ville, ils ont donné lieu à 3 500 procès-verbaux, avec 113 % de pisseurs sauvages en plus. Ce singulier fléau fut, en cette rentrée, attaqué avec ardeur par la municipalité, qui a passé commande d'un clip (coût: 6 500 €), « Pas de pipi à Paris ». Un sketch où trois chanteurs vêtus de jaune dansent, culotte baissée ou rouleau de papier de toilette sur la tête. Vilipendé sur les réseaux sociaux, le spectacle connut une moqueuse popularité, mais il est peu certain qu'il incite les Parisiens à contrôler leur vessie dans les espaces publics.

Désinvolture morale. Vivrions-nous désormais dans un territoire où prospéreraient impunis des sa gouins ne respectant ni édifices ni dépositaires du lien social? Avons-nous perdu le sens du bien commun? Ne serions-nous plus capables de partager des lieux publics? Ne saurions-nous plus vivre ensemble? La réalité est plus subtile. « On se demande si les incivilités augmentent ou baissent; or nul ne peut répondre à cette question faute de comptage. Chacun recense ses incivi-



Pisseurs sauvages.

A Paris, devant le porche d'un cabinet d'avocats. En 2017, la municipalité a dressé 3 500 procès-verbaux pour ce délit.

lités. La Poste, celles enregistrées dans ses agences, les HLM, celles subies dans leurs bâtiments, la SNCF, celles perpétrées dans ses trains. Il n'y a pas de vision globale et pas de mesure de la variation dans le temps», regrette Sebastian Roché, directeur de recherche au CNRS (voir p. 52). Impossible donc d'affirmer qu'il en irait aujourd'hui plus mal qu'hier.

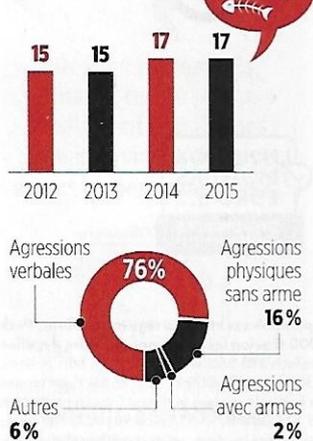
Et puis, de quoi parlons-nous? « Il n'y a aucune définition précise, corrobore Laurent Mucchielli, directeur de recherche au CNRS, professeur de sociologie à l'université

d'Aix-Marseille. Pour certains, les incivilités incluent le bruit des voisins, pour d'autres les crottes de chien, pour d'autres encore le fait d'occuper un hall d'immeuble. Il faut limiter ce terme à ce qui relève du petit vandalisme et est, à ce titre, qualifiable juridiquement. Ces incivilités-là augmentent, elles sont présentes sur tout le territoire, dans les grandes villes comme dans les zones périurbaines ou rurales. » Seulement, met en garde le spécialiste, cette progression doit être mise en perspective. « Nous vivons dans les sociétés les plus sûres ayant jamais existé dans notre Histoire. Si nos biens risquent d'être vandalisés, notre intégrité corporelle n'a jamais été aussi peu menacée. » Autre lieu commun, fréquemment associé, celui qui voudrait établir un lien entre petit vandalisme et criminalité. Autrement dit, croire que celui qui aujourd'hui vandale un A-bribus sera demain braqueur de banque ou trafiquant de drogue. « Cette idée commune est une sottise. La théorie du continuum est fautive », tacle Mucchielli.

Pierre-Yves Cusset, sociologue chargé de mission au Commissariat général à la stratégie et à la prospective, travaille à comprendre les origines de ces comportements incivils. Quel ■■■ ☞

HLM Ces gardiens n'ont pas la paix

Part des agressions à l'encontre du personnel travaillant en HLM ayant entraîné un arrêt de travail

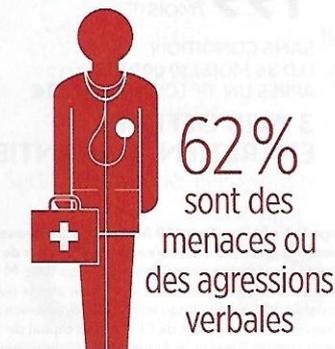


Source : Etude de l'observatoire des faits d'incivilité, juillet 2016.

Médecins Des patients très impatientes

Nombre d'incidents signalés par les médecins en 2017

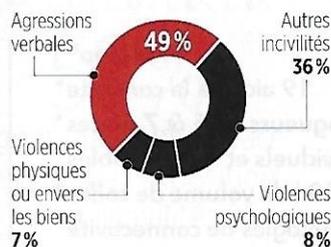
1 035 incidents, contre 638 en 2003 (+ 62 %)



Source : Observatoire du Conseil national de l'ordre des médecins, 2017.

CAF Familles, je vous hais

Nombre d'incidents signalés par les employés de la CAF en 2017



10 383 actes d'incivilités signalés en 2017 + 40 % par rapport à 2016

Source : CAF, 2018.

Banques Une profession impopulaire

Nombre d'agressions recensées dans les banques en 2017

6 130 incivilités et violences à l'encontre de conseillers + 15 % par rapport à 2016



Source : AFB, 2018.

■■■ pourrait être le lien entre des actions aussi disparates que hurler dans son téléphone en voyageant dans un bus, laisser son paquet vide de pop-corn sur son siège au cinéma, caillasser les fenêtres d'une bibliothèque et mentir dans sa déclaration de revenus ? « *Le principe selon lequel mon intérêt personnel s'efface lorsque l'intérêt collectif peut en être augmenté* », répond Pierre-Yves Cusset. Ainsi, si mon intérêt pourrait être de téléphoner à tue-tête dans un wagon bondé ou de payer moins d'impôt en taisant certains revenus, le « lien civil » requiert que je fasse un effort, que je m'impose une discipline ou que je m'acquitte de mon dû afin que prospère la collectivité. Dans la plupart des pays occidentaux, cette confrontation n'est guère discutée. En France, le sociologue observe qu'une minorité – 40 % seulement de nos concitoyens – juge la sous-déclaration fiscale injustifiable. Contre 80 % des Japonais. Ce qui implique que pour une écrasante majorité des Français mentir à la collectivité serait « justifiable ». Idem pour la fraude aux aides sociales, où nous rivalisons de tricherie avec... les Grecs. Cette désinvolture morale est insidieuse. Elle nous autorise à com-

Guerre aux mégots. Brune Poirson, secrétaire d'Etat à la Transition écologique et solidaire, participe au ramassage géant de mégots de cigarette à la Défense, le 14 septembre, à l'occasion du lancement du World CleanUp Day.

Au fond du canal

On trouve vraiment de tout dans le canal Saint-Martin, à Paris. Après l'avoir vidé sur 2 kilomètres pour travaux en 2016, on en a remonté des baignoires, des machines à laver, une paire de skis, un revolver, un scooter et... une petite centaine de Vélib'.



mettre de petites incivilités dans notre vie quotidienne, car nous sommes habités du sentiment que les règles contraignent les autres. Qui aura un jour patienté au feu tricolore d'un passage pour piétons à Berlin puis à Paris comprendra que le sens de la discipline collective est, chez nous, altéré.

Qui n'a pas posé ses pieds sur la banquette vide d'une rame désertée ? Qui n'a pas grillé une file d'attente, jeté par terre un mégot, bousculé des passants en courant vers sa séance de cinéma, houspillé un guichetier bougon ? Qui d'entre nous peut se vanter de ne pas être parfois un peu sagouin ?

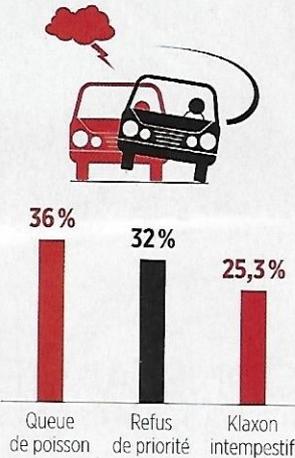
Bousculés dans des lieux qui paraissent n'appartenir à personne, acculés face à des services déshumanisés, pressés, agacés, nous commettons tous des incivilités.

« *La partition binaire entre une population qui serait celle des honnêtes gens d'un côté et celle des incivils de l'autre ne passe pas l'épreuve des faits*, analyse Carole Gayet-Viaud, chargée de recherche au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales. *En réalité, ces deux catégories se révèlent poreuses et l'on trouve des formes de mépris des règles de vie commune dans toutes les couches de la population.* » Le conducteur d'une grosse

SYLVAIN AGEORGES/SAIF IMAGES - SIPA

Conduite automobile
Les fous du volant

Les trois incivilités les plus énervantes au volant*



* Etude réalisée auprès de 2 000 conducteurs, élèves et formateurs d'auto-écoles. Source : Etude Auto-école.net, 2017.

RATP Quand les passagers dérailent

Les incivilités dans les transports en commun constatées par les usagers de la RATP*



Les trois incivilités les plus fréquemment observées

- 1^{re} Parler fort au téléphone
- 2^e Entrer dans le bus ou la rame avant de laisser sortir les autres
- 3^e Bousculer sans s'excuser

* Sur un échantillon représentatif de 1486 voyageurs franciliens. Source : Observatoire des incivilités 2015.

Voirie La brigade des M. Propre

Evolution du nombre d'incivilités verbalisées par la brigade anti-incivilité de Paris



108 192
procès-verbaux
dressés à Paris en 2017

Soit une hausse de 148 % par rapport à 2016. Un chiffre à relativiser, car les effectifs de la brigade sont passés de 1100 à 1900 agents sur cette période.

Source : Mairie de Paris, 2018.

A Paris, ce sont plus de
350 tonnes
de mégots

qui sont ramassées chaque année malgré l'installation de 30 000 corbeilles munies d'éteignoirs. 24 511 procès-verbaux ont été dressés pour jets de mégots en 2017, soit une hausse de 1204 % par rapport à 2016.



En France, environ
30 milliards
de mégots se retrouvent dans notre environnement chaque année.

berline qui fait une queue de poisson sur une nationale, une mère de famille pressée d'aller chercher son enfant à l'école qui gare sa décapotable sur une place de stationnement pour handicapé... «*les exemples d'exemption des règles communes sont légion, ils touchent toutes les classes sociales*», observe Claude Habib, professeure de littérature à la Sorbonne nouvelle, qui dirigea l'ouvrage collectif «*Malaise dans la civilité?*» (Perrin). Pourquoi ? «*La civilité, c'est la reconnaissance du corps de l'autre, envers lequel je manifeste des égards*»; or notre vie moderne, urbaine, rapide nous impose une gestion inédite de ces corps étrangers. Et de leurs prolongements technologiques. Nous ne savons que faire de ces valises à roulettes qui nous font trébucher, de ces téléphones dont les conversations nous vrillent les oreilles ou de ces trotinettes électriques nous coupant le passage. «*L'incivilité contemporaine relève de cette nouveauté qui demande un temps d'adaptation*», affirme l'universitaire. Lorsque les premiers transports en commun arrivèrent dans les grandes villes, les paysans, habitués à cracher dans leurs champs sans que ce geste incommodât quiconque, furent surpris d'être sujets aux remontrances outrées des citadins lorsqu'ils se mirent à faire de même

« La civilité, c'est la reconnaissance du corps de l'autre, envers lequel je manifeste des égards. »

Claude Habib

sur le plancher des véhicules. Il fallut apposer des panneaux stipulant qu'il était interdit de cracher dans les autobus. Eh bien, c'est exactement ce que nous vivons. Les nouveautés provoquent des incivilités, faute de règles communes. Toutefois, passé une phase d'appropriation, des usages s'imposent – ou sont imposés – et les incivilités régressent. La preuve, n'avons-nous pas appris à cesser de fumer sur les quais du métro, à nous lever de notre siège dans le TGV pour aller converser dans un espace ad hoc ? Des habitudes inconcevables pour nos parents.

Claude Habib, spécialiste de la littérature du XVIII^e siècle, raconte joliment combien elle eut le cœur chagriné alors qu'au milieu des années 1970, se promenant dans le jardin du Luxembourg, «*splendeur de l'Ancien Régime vouée à la promenade civilisée*», elle s'y fit bousculer par des joggeurs transpirant. Un jour qu'elle confessait dans un colloque avoir été heurtée par ces sagouins sportifs, un monsieur dans la salle prit la parole. Il avait été ce joggeur incommodant la promeneuse, cet incivil révolutionnant l'usage du jardin du Luxembourg. Cet homme se présenta : Alain Finkielkraut, l'académicien conservateur. «*La modernité ne peut qu'altérer la civilité ancienne*», conclut Habib. Nous apprendrons à être moins sagouins. Il est grand temps ■

L'Afrique Digitale

I.A., mobile money, FabLab... quels nouveaux modèles d'innovation pour rester dans la course de l'économie numérique ?

Le 17 octobre 2018 de 14h à 18h00
Institut du monde arabe, Paris

Avec les participations exceptionnelles de :



Nicolas Martin
CEO
Jumia



Aude de Thuin
Founder & Chair of the Board
Women in Africa



Valérie Noëlle Kodjo Diop
Head of Innovation and new banking
International banking and financial
services for Africa
Société Générale



Jean-Claude Tshipama
Directeur Général
Konnnect Africa – Groupe Eutelsat



Frank Legré
Directeur Général Afrique
Air France



Hervé Koffi
Directeur Général Afrique
Francophone Subsaharienne
General Electric

En partenariat avec

Deloitte.

Lieu de la Conférence

Institut du monde arabe
1 Rue des Fossés Saint-Bernard, 75005 Paris

Demande de programme et inscription :

Tel : +33 1 43 12 85 55
lepoint@dii.eu

Vous êtes abonné du Point ?
contactez-nous pour bénéficier d'un tarif préférentiel
www.conference-afriquedigitale.com

Sebastian Roché : « Déroger à l'ordre, c'est renoncer aux valeurs communes »

Normes collectives. Le chercheur au CNRS, spécialiste en criminologie, décrypte les mécanismes de la civilité et des incivilités.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLÉMENT PÉTREULT

Le Point : Quel lien existe-t-il entre incivilité et insécurité ?

Sebastian Roché : La visibilité de tous les petits désordres du quotidien alimente la crainte. Ces désordres vont agir comme des signaux qui aident à s'orienter et à évoluer dans un environnement. Prenons l'exemple d'une cage d'escalier. Si vous gravissez quelques marches et que vous tombiez sur des gens allongés en train de boire des bières qui ne retirent pas leurs pieds à votre passage, vos sens vont se mettre en alerte.

Quelle est l'incivilité la plus ordinaire ?

Le contentieux du bruit encombre tous les tribunaux de France. Le cas typique est celui d'individus qui décident d'organiser une fête chez eux un jeudi soir. Ils considèrent qu'ils ont le droit de disposer de leur domicile comme ils le veulent. Alors que leurs voisins considèrent que l'on ne peut pas utiliser un domicile pour faire la fête un jeudi soir. On voit bien que le conflit découle de l'interprétation différente des lieux. Ces conflits peuvent mener jusqu'à l'affrontement physique. Il y a un ordre codifié et tout le monde doit s'y plier. Y déroger, c'est renoncer aux valeurs communes. La question de la civilité est en réalité celle de ce que l'on peut faire ou ne pas faire dans différents lieux.

Mais les normes varient selon les lieux, comment s'y retrouver ?

Le rapport à la norme est toujours contextualisé. Vous pouvez vous mettre en maillot de bain deux



Sebastian Roché
Politologue et sociologue.
Directeur de recherche au CNRS, il a notamment publié « De la police en démocratie » (Grasset, 2016).

pièces à la plage, mais certainement pas dans une boulangerie parisienne. Dans une boulangerie de bord de mer, cela varie... Certains codes sont très subtils, liés à des usages, des traditions. Dans les sociétés privées, les usages diffèrent selon la culture de l'entreprise, la nature de l'activité et des clients... Dans le monde du travail, jeunes et vieux n'ont pas les mêmes pratiques. Selon les âges, le fait de tenir la porte aux femmes pourra être diversement apprécié. Il y aura ceux qui considéreront que c'est une courtoisie impérative et ceux qui jugeront ce réflexe comme la négation des évolutions de la société.

Pourquoi les entreprises se préoccupent-elles tant des règles ?

Durant ces trente dernières années, les entreprises en contact avec le public se sont engagées dans une démarche de régulation des comportements dans les lieux collectifs : La Poste ne peut plus vendre des timbres sans se préoccuper de la manière dont les gens font la queue pour les acheter ; la SNCF ne peut plus se contenter de faire circuler des trains sans imposer un cadre sur l'usage des téléphones mobiles, qui crée des tensions entre les usagers. La montée des incivilités, les frictions entre et avec les clients ont fait de la civilité un enjeu commercial et de gestion des ressources humaines. Les conflits peuvent générer du stress, du malaise, de l'absentéisme et donc un surcoût économique important. La codification de l'usage des lieux semble ainsi nécessaire. **L'automatisation déshumanise les lieux collectifs. Quelles conséquences sur la civilité ?**

La SNCF considère que le TGV, c'est comme l'avion :

JF PAGA/GRASSET

« Les frictions entre et avec les clients ont fait de la civilité un enjeu commercial et de gestion des ressources humaines dans les entreprises. »



Landru dut se faire réexpliquer la différence
entre incivilités et crimes en série.

il n'y aura donc plus de contrôle à bord des trains. L'autorité est partiellement déléguée aux machines qui ferment les portes, alors que le personnel est plutôt là pour l'accueil et la relation humaine.

Les incivilités ont-elles augmenté durant les dix ou vingt dernières années ?

On ne sait pas bien répondre. Les rares baromètres sont établis sur des problématiques très ciblées; or l'incivilité est une interprétation au regard d'une norme collective qui évolue dans le temps et l'espace. Transportons-nous dans les années 1970, dans une

banlieue ouvrière. Une mère de famille hèle ses enfants par la fenêtre. Tout le monde trouve ça normal, car la norme, c'est la surveillance collective. Cela n'est plus le cas aujourd'hui. De même, à Paris, vous aurez plus facilement tendance à vous garer sur des places interdites, car la pression du trafic est très importante. Dans un village, si vous faites la même chose, cela sera jugé inacceptable. Je n'ai pas l'impression qu'il y ait un effondrement des mœurs dans nos sociétés. En revanche, il y a une multiplication des crispations et on ne sait pas toujours quoi faire.

Les incivilités sont-elles un signe de défiance vis-à-vis de l'ordre établi, un message politique ?
Je ne le pense pas. Il n'y a pas de mouvement des incivilités, pas de slogans... Il y a une concentration des problèmes dans les zones pauvres, qui sont en général moins bien entretenues que les zones riches. L'Insee a intégré à ses enquêtes un module sur les incivilités. Elles renvoient généralement à la problématique du son. Dans un quartier où tout le monde travaille, tout le monde doit se lever le matin, donc il y a une forme d'entente tacite sur les modes de vie. Dans un quartier où vous avez 25% de chômeurs, c'est plus compliqué, car tout le monde n'a pas à se lever le matin. Les déterminants socio-économiques sont étudiés et connus. Pour ce qui est de la dimension ethnico-culturelle, on est en France... On traite ces questions avec des pincettes ■

Petit tour de France de la m

Zéro de conduite. Tapage nocturne, noms d'oiseaux et rodéos urbains... En ville comme à la campagne, les goujats sont partout. Mais la résistance s'organise.



communique avec eux par radio», précise David Compagne, chef de service de la police municipale. Chaque patrouille est aussi suivie par les caméras de vidéosurveillance du centre de supervision urbaine. «Si on constate une incivilité sur les écrans, on peut envoyer très vite des agents pour verbaliser», souligne Yves Daros. Montant de l'amende ? Jusqu'à 180 euros pour un jet de mégot, de détritrus ou un pipi sur la voie publique, 450 euros pour une crotte de chien et 1 500 pour un encombrant. Au-delà de la police de l'environnement, c'est toute la police municipale cannoise qui est mobilisée, jour et nuit, dans la guerre contre les incivilités, soit près de 200 policiers municipaux et 47 ASVP.

Cannes Le festival des procès-verbaux

Fin d'après-midi dans le quartier de la Bocca. Un vieux meuble abandonné vient d'être repéré sur la chaussée par deux agents de la police de l'environnement. Cinq minutes plus tard, l'objet du délit a déjà disparu, emporté par le service d'enlèvement des encombrants de la ville, Allô Mairie+. «On intervient tout de suite», assure le maire de Cannes, David Lisnard. Depuis son investiture, en 2014, l'édile a fait de la lutte contre les incivilités une croisade. La brigade de l'environnement est son armée. Jets de mégots et de détritrus, dépôts sauvages d'ordures ou d'encombrants, mictions et crachats sur la voie publique, nuisances sonores... Dix-sept agents de surveillance de la voie publique traquent quotidiennement les délits de mauvaise conduite à travers la ville. « Ces

ASVP [agents de surveillance de la voie publique, NDLR] non armés sont reliés au PC radio. Si une rue est souillée, on transmet au service de propreté urbaine, qui vient aussitôt nettoyer », explique Yves Daros, directeur de la police municipale. La police verte cannoise a une particularité : ses agents ont été les premiers en France, depuis le printemps 2015, à être autorisés à patrouiller en civil. De quoi faciliter les flagrants délits. « Les gens sont surpris quand on les aborde », confie Loïc Vercoutre, agent de la police. A l'image de ce Cannois interpellé pour avoir jeté sa cigarette par terre et qui, persuadé d'avoir affaire à deux citoyens zélés, presse le pas avant de revenir présenter ses excuses. Afin de parler à toute polémique, « les ASVP en civil sont toujours suivis de loin par au moins un policier municipal qui

Pétarade. Contrôle d'un véhicule bruyant dans une rue de Cannes, en septembre. Outre une brigade verte composée de 47 agents, les incivilités mobilisent 200 policiers municipaux.

Répression. En quatre ans, 59 000 PV ont été dressés dans la cité des festivals. Un record, et une répression assumée par David Lisnard, qui applique le principe de la tolérance zéro. Pour autant, l'édile tempère : « Je suis pour la liberté, mais, si on veut échapper à une société hyper-aseptisée, il faut être civique, c'est tout le paradoxe apparent. » La méthode a prouvé une certaine efficacité. « On n'a quasiment plus de tags, ce qui permet une économie de 400 000 euros par an pour la ville, et le nettoyage des crottes de chien est passé de 750 000 à 250 000 euros annuellement », poursuit David Lisnard, qui vient de signer aux éditions Hermann, avec Jean-Michel Arnaud, « Refaire communauté pour en finir avec l'incivisme ». Des résultats loin d'être suffisants pour le maire de Cannes, qui souhaite désormais étendre son combat vers un « renouveau civique » de la société ■ LAURENCE GUIDICELLI

Ufellerie ordinaire



Lille Vélos contre autos

Il n'en avait «*que pour deux minutes*», alors l'automobiliste s'est garé... en plein milieu de la piste cyclable. Interpellé par un cycliste bloqué, il s'étrangle: «*Mais enfin, vous pouvez me contourner, non ?*» De quoi faire bondir immédiatement «*Cyclo Castor*», connu sur les réseaux sociaux sous le pseudo de «*Francis Ford Mondéo*». Pour dénoncer les comportements inappropriés sur la route, ce fonctionnaire lillois, cycliste convaincu, a décidé de les filmer – avant de les diffuser. Son «*Florilège du pire de 2017 à vélo*», une vidéo de plus de onze minutes postée au début de l'année, a déjà été visionnée plus de 250 000 fois. Et maintes et maintes fois commenté, par des usagers divisés. «*L'idée, c'est de faire réagir, créer un débat public. Et puis de me défouler, aussi, un peu, plaisante le trentenaire. Je ne suis pas anti-autos:*



Justicier. Une caméra fixée sur son casque, «*Cyclo Castor*», alias «*Francis Ford Mondéo*» sur les réseaux sociaux, publie sur YouTube des vidéos d'automobilistes en infraction.

je voudrais juste pouvoir me déplacer en sécurité sur mon vélo.»

Le message, parfois, a un peu de mal à passer. «*En général, quand j'explique le problème, on me répond qu'il y a des cyclistes qui grillent les feux rouges. Est-ce une raison suffisante pour s'autoriser à faire n'importe*

« Même les policiers s'arrêtent sur le bas-côté le temps d'aller acheter leur baguette. »
«*Cyclo Castor*»

quoi ? » s'agace le Lillois, qui parcourt plusieurs kilomètres à vélo chaque jour pour se rendre à son travail. Depuis juillet 2015, le stationnement sur une piste cyclable est passible d'une amende de 135 euros. «*Mais, honnêtement, j'aimerais bien rencontrer quelqu'un qui s'est fait verbaliser pour cela, alors que même les policiers s'arrêtent sur le bas-côté le temps d'aller acheter leur baguette*», soupire le vidéaste amateur.

Sur le Web, les vidéos de cyclistes à bout de nerfs se multiplient: celles de «*Cinquante Euros*» (à Rouen), «*Bilook le cycliste*» (à Paris) ou «*Nice Jungle*» (dans la capitale azurée) cumulent des centaines de milliers de vues. Comme «*Francis Ford Mondéo*», la plupart de ces youtubeurs floutent visages et plaques d'immatriculation, et tiennent à leur anonymat.

Altercations. Ces justiciers de la route ne font pas toujours l'unanimité et une altercation peut vite éclater. «*Récemment, je me suis fait serrer par une voiture. Avant de s'éloigner, le conducteur m'a crié: "Vous, les cyclistes, vous nous faites chier!"* raconte le Nordiste, qui reste pourtant persuadé qu'une cohabitation pacifique entre usagers est possible. *Il y a de plus en plus de vélos en ville, donc les habitudes vont devoir changer. Le point noir, c'est que trop d'infrastructures restent mal pensées. Avec les bandes cyclables qui côtoient des places de stationnement, une portière peut s'ouvrir brusquement et le cycliste se retrouver par terre.*» Pour autant, il l'affirme: pédaler en ville, ce n'est pas dangereux. «*En dix ans de pratique quotidienne, je n'ai jamais eu aucun accident, même si les conditions ne sont pas toujours confortables. La plupart du temps, ça se passe plutôt bien. Et le soir, en rentrant chez moi, j'efface toutes les vidéos du jour de ma caméra.*» ■ CLÉMENCE DE BLASI ■ ■ ■



Paris Chambre avec bruit

Les riverains du canal Saint-Martin ne sont pas des Parisiens ordinaires. Dès qu'arrivent les beaux jours, ils se surprennent à rêver de pluie, de tempêtes et de grand froid, de n'importe quel phénomène climatique capable de faire fuir les hordes de pique-niqueurs qui s'entassent chaque soir sous leurs fenêtres. Lorsque le mercure s'affole, des milliers de visiteurs se pressent sur cette portion de à peine 2 kilomètres, les sacs chargés de vivres et d'alcool. Certains viennent avec une enceinte nomade ou un instrument de musique... L'ancien coupe-gorge est devenu un lieu branché, adoré des étudiants comme des jeunes cadres ou des touristes, toujours à la recherche d'un Paris photogénique. Et le canal est un lieu hautement «instagramable», à condition de ne pas trop s'attarder sur les tags, mégots et bris de verre incrustés entre les pavés des quais, pourtant nettoyés quotidiennement.

S'il arrive à quelques voisins de céder à des pulsions misanthropes, c'est d'abord à cause d'un fléau invisible : le bruit. Bertrand Lukacs est président de l'Association des riverains du canal Saint-Martin. Il a fait installer sur son balcon par l'association Bruitparif une méduse,

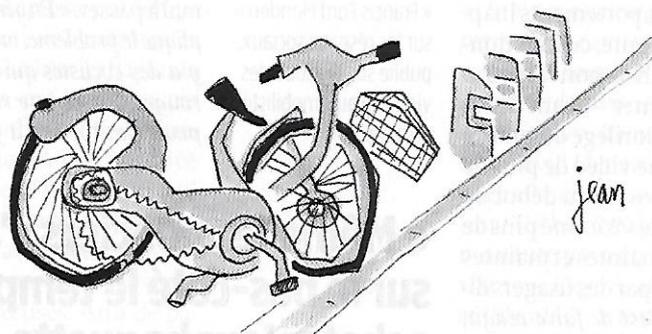


Alarme. Riverain du canal Saint-Martin (en haut), Bertrand Lukacs (ci-dessus) a enregistré « des pics de 110 décibels » cet été.

sorte de sonde sonore capable de mesurer en temps réel les niveaux sonores et d'en déterminer la provenance géographique. Les débuts de soirée sont plutôt bon enfant, c'est après minuit que les choses se corsent et que l'alcool désinhibe les comportements : « On enregistre certaines nuits d'été, ici sur ce quai, des pics de 110 décibels. C'est comparable à ce que subissent les riverains d'un aéroport, c'est de la folie ! » s'agace-t-il. L'eau amplifie la propagation du son et attire les oiseaux de nuit. Au point que la plupart des riverains ont modifié l'organisation de leur appartement, car il est impossible

de conserver une chambre sur le canal. Depuis quelques années, on assiste à une massification de la vie nocturne et en plein air. « Ce phénomène est aggravé par la politique municipale qui consiste à faire de Paris une ville de fête. Pourquoi pas ? A condition que la fête ne se fasse pas au détriment de la vie des autres. Comment prétendre lutter contre la pollution et laisser advenir de telles situations ? » s'interroge-t-il.

Excès. Car, d'après l'OMS, la seconde source de pollution dans les villes, ce ne sont pas les chewing-gums ou les papiers gras, c'est le bruit, « qui perturbe le sommeil et accélère le vieillissement », rappelle l'urologue, bien placé pour savoir que « lorsque les gens boivent beaucoup ils pissent tout autant ». Les sanitaires installés en nombre le long du canal ne suffisent pas toujours à absorber les excès des fêtes, qui s'abandonnent à toutes sortes de fantaisies. Pour Alexandra Cordebar, maire duro^e arrondissement, « chaque Parisien veut à la fois sortir et dormir, à nous de trouver les équilibres. Nous sommes plus dans l'idée d'accompagner que d'interdire ». Des médiateurs à gilet rouge organisent des maraudes pour distribuer des cendriers, des sacs poubelle et rappeler quelques règles de savoir-vivre. Mais leur service s'arrête à 21 heures, heure à laquelle commence officiellement l'interdiction de consommer de l'alcool sur les bords du canal. Officiellement... ■ CLÉMENT PÉTREAU



Vélos en libres sévices.

Lyon Le cauchemar des « voies sur gerbe »

Quand la ville de Lyon a eu l'idée de chasser les voitures stationnées sur les berges du Rhône pour transformer celles-ci en promenade, elle ne s'attendait pas à un tel succès. Ouvert en 2007, cet espace paysager qui s'étire sur 6 kilomètres le long du fleuve entre le parc de la Tête d'or et Gerland est devenu l'un des terrains de jeu favoris des joggeurs, promeneurs, familles, touristes, mais surtout des étudiants, qui s'y retrouvent en masse en soirée. Entre le pont de la Guillotière et le pont Morand, là où sont amarrées les péniches transformées en bars, discothèques et restaurants, ils sont 15 000 à se rassembler chaque soir, hamburgers, pizzas et canettes de bière à la main, malgré l'interdiction de consommer de l'alcool décrété par arrêté municipal. Conséquence: les murs de soubassement des quais ainsi que les dessous des ponts sont inondés d'urine et d'excréments, dégageant sur



toute la longueur des berges une odeur pestilentielle. Les sols sont jonchés au petit matin de milliers de canettes et d'emballages de nourriture. De plus, les étudiants insouciantes se voient régulièrement délestés de leurs téléphones mobiles, portefeuilles et sacs à dos. « Une horreur, résume Thierry Fontaine, président des établissements de nuit au sein de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, à tel point que les familles ont déserté les lieux. »

Souillure. Nettoyage des berges du Rhône au lever du jour, en septembre. Chaque soir, 15 000 étudiants se rassemblent sur cette promenade aujourd'hui désertée par les familles, les joggeurs et les touristes.

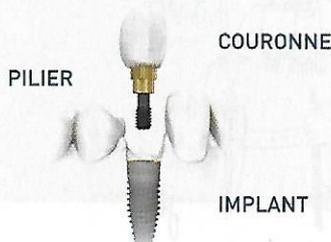
Les berges du Rhône sont victimes des incivilités engendrées par la surfréquentation des lieux. « Nous avons dû réagir assez vite en engageant un partenariat public-privé réunissant les établissements de nuit, la collectivité et la police », explique Jean-Yves Sécheresse, adjoint au maire chargé de la sécurité et de la tranquillité publique. Pour dissuader les buveurs de bière de se soulager, la mairie a donc fait installer six Samisette fixes en haut des berges et une douzaine d'autres temporaires en bas pendant la belle saison, qui sont prises d'assaut. Coût de l'opération pour la collectivité: 120 000 euros pour l'été. Pour dissuader les fêtards d'uriner sur l'espace public, la collectivité a renforcé l'éclairage sur toute la promenade, en particulier sous les ponts, de façon à perturber l'intimité des indécents, et à pousser à son maximum la puissance de la lumière entre 2 heures et ■■■

STEPHANE AUDRAS/REA POUR « LE POINT »

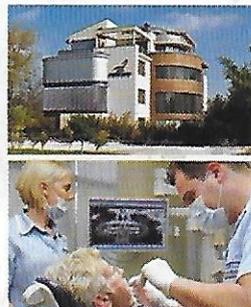
UN PRIX QUI DONNE LE SOURIRE! JUSQU'À 70% D'ÉCONOMIES!



Quand vous réalisez que vous payez la moitié du prix pour vos soins dentaires, avec un service professionnel haut de gamme et sûr dans la belle ville de Budapest, un voyage à l'étranger pour votre traitement prend tout son sens.



AU TOTAL 970€



CONSULTATION DENTAIRE & VOLS SONT GRATUITS VOTRE FORMULE DE CONSULTATION GRATUITE inclut...

- **BILLET D'AVION REMBOURSÉ** *voir Conditions
- **GRATUIT** OPG rayons X (prix normal €50)
- **GRATUIT** Séjour d'une nuit dans un de nos hôtels
- **GRATUIT** Transfert Aéroport (jusqu'à deux personnes)
- **GRATUIT** Consultation et Plan de Traitement
- **GRATUIT** Service de navette assuré entre l'Hotel ARENA 4* et la clinique

* Conditions pour remboursement du billet d'avion. Si vous commencez votre traitement dentaire dans les 6 mois suivant votre consultation, le prix de votre billet d'avion et de votre consultation médicale seront remboursés. En cas d'un plan de traitement d'une valeur de plus de €1800 au total, votre billet d'avion sera remboursé jusqu'à une valeur de €180 au maximum.

KREATIV DENTAL FRANCE

Web: www.kreativdentalclinic.eu
E-mail: info@soins-dentaires-hongrie.fr
T: 09 70 44 88 61 (gratuit)
T (mobile): 06 07 76 87 91

■■■ 6 heures. Coût de l'installation : 70 000 euros. Le combat contre les incivilités passe aussi par la gestion des montagnes de déchets abandonnés au sol par les fêtards. De 580 tonnes en 2015 ils sont passés à 880 tonnes en 2016 et à 1 070 tonnes en 2017, nécessitant l'installation de 90 poubelles vidées en continu de 6 heures à 20 heures. Concernant la prévention, la mairie propose désormais des stages de sensibilisation aux associations étudiantes sur les questions de santé liées aux addictions, mais aussi sur leurs responsabilités envers l'es-

pace public. Question sécurité, la mairie a dû taper fort. Les effectifs ont été sérieusement renforcés, polices nationale et municipale et services de sécurité privés se relayant en continu sur le terrain. Aux brigades équestres, à VTT et pédestres qui sillonnent les quais en journée vient se substituer un dispositif plus musclé la nuit venue. « Ces étudiants qui font la fête sont des proies faciles, nous cherchons donc à interpeller les prédateurs spécialisés dans les vols par ruse de portables, de portefeuilles et sacs. L'augmentation de l'éclairage public a également rendu

plus efficace la vidéosurveillance », explique le commissaire divisionnaire Sébastien Sarti, qui a participé à la remise à plat des dispositifs policiers. Repérant en direct les « danseurs » qui entraînent les fêtards dans leur ronde pour mieux les dépouiller, ou encore ceux qui font les poches des jeunes endormis sur la pelouse, la police les interpelle en quelques minutes. Les exploitants des établissements de nuit installés sur les péniches sont également mis à contribution, priés de s'assurer les services de sociétés de sécurité ■ CATHERINE LAGRANGE

Bretagne Virées nocturnes dans les campagnes

Les petites communes rurales ne sont pas à l'abri de nuisances en tous genres perpétrées par une jeunesse en mal d'occupation. Mais dans ces communautés où tout le monde se connaît ou presque, elles ne sont pas une fatalité. A La Chapelle-Heulin, une commune de 3 300 habitants plantée au cœur du vignoble nantais, le printemps et l'été ont été mouvementés. Feux de poubelles et de conteneurs à ordures, vitres d'Abribus cassées et échanges d'invectives musclés avec les autochtones dérangés dans leur sommeil par les rodéos de scooters ou par la musique sur la place de l'église... Responsable de cette agitation nocturne, une bande d'adolescents qui a également trouvé amusant d'inverser des panneaux de signalisation destinés à éviter des travaux dans la rue principale pour tenter de piéger les automobilistes. Mais il aura suffi, avec une présence accrue des gendarmes, que les parents prennent les choses en main pour calmer les esprits. « Quand on a évoqué l'idée d'instaurer un couvre-feu pour les mineurs ou d'installer des caméras de surveillance, un groupe de parents s'est organisé pour faire des rondes, raconte le maire, Jean Teurnier. Voir où étaient leurs enfants, ce qu'ils faisaient. Depuis, ça s'est calmé. » Mieux, la municipalité va mettre en place des actions à destination des 15-18 ans pour qu'ils profitent de la Maison des

« On est tranquilles... Jusqu'à ce qu'une autre bande se reforme. »

Yves Leray, maire de Saint-Rémy-du-Plain (Ille-et-Vilaine)

jeunes, principalement fréquentée par des ados plus jeunes. « On va voir avec eux ce qu'on peut faire pour financer, par exemple, un séjour en montagne, ou comment on peut décaler les horaires en soirée », précise le maire. Autre idée, proposer aux moins de 18 ans des activités rémunérées au sein des services municipaux lors des prochaines vacances estivales. Avec, comme objectif, un triple bénéfice : leur fournir une occupation, les valoriser aux yeux de la population et les éduquer à la citoyenneté.

En butte à des déprédations répétées fin 2016, Saint-Rémy-du-Plain (Ille-et-Vilaine) – quelque 850 âmes – a lui aussi eu du fil à retordre avec ses jeunes. La popula-

tion, exaspérée, était au bord de la crise de nerfs. En cause, des dégradations récurrentes prenant pour cible les pots de fleurs du cimetière aussi bien que les Abribus ou le toit des toilettes publiques. Sans compter le vacarme provoqué par les pots d'échappement des deux-roues ou les panneaux de signalisation éparpillés sur la voie publique. « Ily avait une petite bande d'ados un peu difficiles, explique le maire, Yves Leray. Mais les choses se sont calmées quand la gendarmerie a fait des rondes et a convoqué les parents. Et ils ont grandi. » L'édile n'en reste pas moins vigilant. « On est tranquilles... Jusqu'à ce qu'une autre bande se reforme », lâche-t-il ■

PIERRE-HENRI ALLAIN



Intervention de la BLMPI (Brigade de Lutte contre les Massacres, Pillages et Incivilités).

Ces signaux à traiter d'urgence

PAR JULIEN DAMON

Urbanité. Les petites civilités de la vie quotidienne sont trop négligées, selon le sociologue.

« Il n'y a pas de petit papier par terre. Il n'y a pas de petite incivilité. » Cette affiche SNCF, présente dans les gares et les magazines, contient une vérité. Aux guichets des services sociaux ou des banques, dans la rue comme dans les trains, les avions ou les cours de récréation, les incivilités sont perçues comme un trouble gênant. Et c'est bien ce qu'elles sont, contribuant à une exaspération mutuelle grandissante. Davantage que les actes, ce sont leurs conséquences qui préoccupent. Salissures, odeurs, traces, résidus, déchets, souillures, reliquats, débris décomposent des espaces et paysages qui, s'ils ne sont pas nettoyés, deviennent des plus inconfortables. Les incivilités nourrissent une spirale de dégradation et de déclin toujours plus difficile à enrayer quand elles ne sont pas traitées à temps, c'est-à-dire immédiatement. Le mot, repérable dès le XVII^e siècle, est ancien, mais les réalités qu'il désigne se sont nettement diversifiées. Alors que le terme signifiait originellement discourtoisie, il est devenu progressivement équivalent, sans grande distinction possible, de désordre, de nuisance, d'incivisme, d'impolitesse, d'insolence, de malveillance.

Des manquements au civisme ordinaire et des conduites anodines qui empoisonnent la vie quotidienne jusqu'aux délits juridiquement bien référencés (dont la fumette de joints, qui semble devenir normale dans les rues), la liste des incivilités ne connaît pas de limite : crachats, attroupements d'individus menaçants ou exubérants, racolage ostentatoire, chahuts et violences à l'école, insultes sur les terrains de sport, mendicité agressive, graffitis et tags, utilisation importune du téléphone portable, comportements dangereux au volant, bousculades, courriers électroniques déplacés ou mal rédigés... Toutes ces atteintes, plus ou moins claires, plus ou moins violentes, plus ou moins délibérées, aux biens et aux personnes sont difficilement appréciables et traitables par la police ou la justice.



Julien Damon
Sociologue.
Auteur
d'« Un monde
de bidon-
villes »
(Seuil).

Un classement en cinq catégories

- 1 Une première catégorie d'incivilités relève de la gestion des mouvements et des circulations. Tout le monde se gêne, certains provocateurs étant sciemment plus gênants que d'autres.
- 2 Une deuxième catégorie d'incivilités relève de la manifestation de certaines fonctions physiques (cracher, manger/boire, se couper les ongles, etc.). Norbert Elias (« La civilisation des mœurs », 1939) s'est beaucoup intéressé à l'évolution du comportement de l'homme en société et notamment au « processus de civilisation ». Celui-ci repose, pour une bonne part, sur la domestication de l'agressivité, mais aussi sur l'adoption de règles restrictives relatives aux convenances extérieures qui tendent à dresser entre les corps une frontière invisible. Le non-respect de ces règles ne déchire pas la civilisation, mais lui porte assurément atteinte.
- 3 Une troisième catégorie d'incivilités a pour origine des conflits de territoire (monopoliser une cage d'escalier, rester assis sur un strapontin en cas d'affluence, bloquer une sortie).
- 4 Une série de comportements relevant du brouillage de la frontière espace public/espace privé peuvent être rassemblés dans une quatrième catégorie d'incivilités. On trouve là des situations d'intrusion d'éléments privés dans l'espace public (discussions au téléphone, écoute d'un baladeur sans les écouteurs) et des situations de dévalorisation de l'espace public, considéré par l'usager comme ayant moins de valeur que l'espace privé (jet de détritus, chewing-gum collé sur le siège, chaussures sur une banquette).
- 5 Une dernière rubrique rassemble les propos et comportements qui relèvent de la discourtoisie et de l'impolitesse. Il s'agit là de manquements aux rituels, écrits ou non, permettant la cohabitation dans l'espace public. De l'insulte agressive à la simple grossièreté du propos.

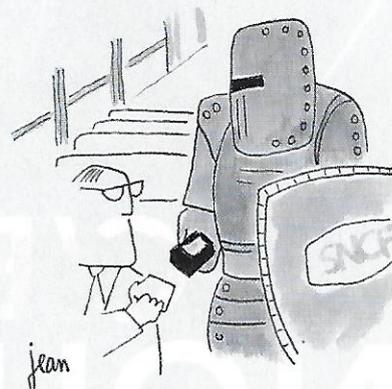
Une dégradation peut en cacher une autre

Même si les incivilités sont le plus souvent bénignes, les laisser se développer peut aboutir à des phénomènes plus graves. C'est l'enseignement principal de la fameuse théorie de la vitre cassée : laissez, dans un quartier, une vitre cassée, bientôt les autres vitres seront cassées. Les individus, lorsqu'ils perçoivent que d'autres agissent de façon inconvenante ou déplacée, ou que des lieux sont dégradés, peuvent en déduire que cette situation est susceptible d'en cacher d'autres, potentiellement dangereuses.

Comme l'analysait le sociologue américain Erving Goffman, la fonction des petites civilités de la vie quotidienne est celle d'un système d'avertissement : les politesses sont perçues comme une pure convention, mais leur absence peut alarmer. Lorsque les usagers de certains espaces publics ne s'y sentent plus en sécurité et viennent à les désertier, ces derniers peuvent se dégrader très rapidement.

Les incivilités et leurs conséquences introduisent ainsi au cœur de la vie sociale un doute qui porte sur la nature hostile ou non des intentions d'autrui et sur la capacité des autorités à traiter la violence et à maintenir l'ordre.

Le développement des incivilités constitue une question d'importance. Et le sentiment diffus d'un délitement du lien social doit probablement beaucoup à l'expérience quotidienne que l'on en fait, en particulier dans ces lieux voués à la mobilité que



Nouvelle tenue des contrôleurs SNCF.

sont les gares, les stations de métro ou les rues, dans lesquelles les interactions entre les gens sont jugées tantôt anonymes, tantôt rugueuses, tantôt absolument insupportables. Et le problème devient très inquiétant quand les petits papiers s'accumulent par terre, aux côtés des mégots, canettes, flaques d'urine et autres déchets. Et, surtout, quand personne ne semble s'en préoccuper.

Les réactions salutaires d'entreprises comme de municipalités ne doivent néanmoins pas seulement s'appuyer sur la prévention ou la médiation, mais aussi se fonder sur une offre de salubrité adaptée aux villes contemporaines et sur la répression la plus systématique ■

Les dix « D » de la discorde

Tout-à-l'ego généralisé ou démission de l'Etat ? L'analyse des incivilités ne repose pas sur une théorie unique. Dix termes débutant par D balisent une exploration de leurs causes, explique Julien Damon.

1 Densité

La montée des incivilités est liée à des vies plus urbaines, les uns à côté des autres, mais aussi les uns sur les autres. A cinq ou six par mètre carré, le vivre-ensemble confine à l'intolérable dans des transports en commun bondés.

2 Déplacement

A mobilité accrue incivilités grandissantes, tout simplement parce que les occasions de contacts et de frottements se multiplient.

3 Diversité

Les incivilités sont fonction de la confrontation de traditions et modes

de vie différents. Les niveaux de tolérance à diverses manifestations corporelles ne sont pas les mêmes.

4 Déshumanisation

L'espace public, géré automatiquement, est moins humain. Sans le poinçonneur des Lilas, il est plus aisé de frauder dans le métro.

5 Déresponsabilisation

Comme la sécurité devient une fonction spécialisée, avec ses fonctionnaires, plus grand monde ne s'investit directement dans le respect des règles de civilité. Sinon au péril d'insultes, voire plus en cas d'incivilité aggravée.

6 Désintérêt

Avec le brouillage des deux sphères, publique et privée, la maximisation de l'intérêt privé rencontre l'indifférence, voire le mépris, pour ce qui est public.

7 Désir

Nous voulons tous être servis vite et bien, induisant une certaine tension dans la relation de service.

8 Défaillance

Les incivilités sont le fait d'individus, mais elles résultent aussi d'insuffisances gestionnaires.

9 Digitalisation

Un monde plus numérique bouscule les réalités et les habitudes physiques. Il en va des conversations aux portables entendues par tous comme des courriers électroniques intrusifs.

10 Dénî

L'incivil, c'est forcément l'autre, et l'incivilité n'est pas nécessairement problématique. Ce déni du problème en explique pour partie l'extension.